

Association pour l'étude de la colonisation européenne

1750-1850

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Le 21 décembre 2014

Cher(e)s ami(e)s,

La première séance de notre séminaire pour l'année 2015 aura lieu le samedi 10 janvier, en salle Marc Bloch, escalier C, au 2^e étage.

La communication portera sur les liens complexes entre Haïti, alors seul « État noir » souverain, et les mouvements noirs des États-Unis au cours de la dernière période de l'existence légale de l'esclavage dans le Sud de l'union. Cette question n'avait jamais été abordée lors de nos (pourtant) nombreuses séances consacrées à Haïti depuis plus de 20 années d'existence de notre séminaire. Nous souhaitons vous retrouver nombreux à cette occasion. Vous trouverez ci-dessous la présentation proposée par Claire Bourhis-Mariotti.

Avec nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, que nous espérons riche en initiatives autour des sujets de recherche qui forment le cœur de nos activités.

Marcel Dorigny, pour le bureau

Haïti, lieu de mémoire du mouvement nationaliste africain-américain 1830-1862

« C'est ici, dans cette nationalité noire du Nouveau Monde, érigée sous de si glorieux auspices, qu'il faut s'installer (...) afin de régénérer la race et la libérer de l'oppression et de l'ignorance, dans le monde entier »

James Theodore Holly

Pour Pierre Nora, « un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit » (Nora (ed.), 1997). En d'autres termes, la « mémoire collective » d'un groupe social se cristallise autour de certains lieux. Ces lieux, qui font partie à la fois de l'histoire et de la mémoire, ont essentiellement une valeur symbolique et leur fonction est d'aider une communauté à se (re)constituer une identité.

Il se trouve que dans la première partie du XIX^e siècle, Haïti jouissait, depuis qu'elle était devenue indépendante en 1804, d'une réputation sans pareille aux yeux des Noirs des États-Unis, notamment parce que la « race » y était inscrite jusque dans sa Constitution. Elle était et resterait toujours, pour la communauté africaine-américaine, la première République Noire, le seul endroit du continent Américain où la couleur noire était alors synonyme de citoyenneté. Des discours, des pamphlets, des ouvrages, puis à partir des années 1830, des articles de journaux écrits par des Noirs libres, furent consacrés à la Perle des Caraïbes et à sa Révolution. Tous les activistes Africains-Américains ou presque, en tout cas les plus influents (David Walker, Frederick Douglass, William Watkins, Alexander Crummell, Henry Highland Garnet, Martin Robison Delany...), considéraient en effet la Révolution haïtienne comme une preuve de la non-infériorité des Noirs, et si tous n'en approuvaient pas la violence, ils en approuvaient l'esprit, et érigeaient Toussaint Louverture en héros de la « race noire ». De fait,

alors même que les villes, les États et le gouvernement fédéral américains légiféraient toujours plus en défaveur des populations esclaves et noires libres, détériorant chaque jour un peu plus leurs conditions de vie, des militants africains-américains soutinrent justement dans ces mêmes années l'idée d'une émigration en Haïti.

Dans cette communication, nous nous attacherons ainsi à démontrer que pour de nombreux Africains-Américains, et particulièrement les historiens amateurs africains-américains qui firent entendre leur voix dans les trente années qui précédèrent la Guerre de Sécession aux États-Unis, Haïti était le lieu de mémoire vers lequel convergeaient les idéaux nationalistes et diasporiques de leur communauté. Haïti était en effet pour ces militants l'endroit idéal où une « nationalité noire » devait être établie, une sorte de « terre promise » pour la diaspora noire, depuis laquelle l'homme noir devait « s'élever », « afin de régénérer la race et la libérer de l'oppression et de l'ignorance, dans le monde entier » (Holly, 1857).

Claire Bourhis-Mariotti
Maître de Conférences en histoire & civilisation des États-Unis,
Université Paris 8